



Bonjour à tous,

Voici quelques notes que j'ai rédigé suite à la réunion département exploitation de la CST du 22 sept.

Je transmets ce mail à notre groupe de travail. J'ai parlé à Alain Besse de la relance de la commission niveaux à l'ADM. Ce dernier accueille notre démarche avec enthousiasme.

Il y avait environ 50 personnes à cette réunion ce qui est important. j'ai noté la présence de plusieurs membres du département-son CST cependant le sujet des niveaux qui nous intéresse n'a pas été vraiment abordé.

- Compte rendu de la mission CNC/CST/FNCF en Chine : solution technique grands écrans CGS :

C'est un système concurrent de l'Imax. Principalement pour la 3D.

33.000 écrans en Chine 80.000 prévus.

Salle visitée: écran de 21m/11m 380 places

Ce sont 2 projecteurs superposés pour une image relief mais utilisation 2D possible.

Ils recommandent le son immersif, mais le 5.1 ou 7.1 sont possible.

La CST passe des accords de partenariat dans le but de favoriser la diffusion en Chine de productions française.

- Label des salles de cinéma : présentation du projet final :

Le nom sera "Label Excellence CST"

Ce sera un label attribué (ou pas) aux salles qui en feront la demande.

Les exploitants devront payer pour ce label qui sera valable 2 ou 3 ans si un contrat de maintenance existe avec un prestataire / installateur. Le coût du Label n'est pas encore déterminé mais pourrait s'approcher de 5€ par jour et par salle labélisée. Il sera individualisé par salle et non par complexes. Il faudra répondre à une charte de qualité.

On nous montre un tableau d'évaluation comportant de nombreux points de contrôles prévus pour noter les salles : accessibilité, image, son, acoustique, isolation...

Voici quelques points qui seront notés:

- Niveau du bruit de fond.

- Présence ou pas d'outil de contrôle de niveau (sonomètre)
- Contrat de maintenance.
- Isolation entre salles
- Temps de réverbération.
- Système de reproduction (5.1 ou 7.1 ou immersif ?)
- Synchro son/image
- Vérification de l'affectation des canaux.
- Alignements des niveaux
- Réponse en fréquence.

– Niveaux sonores des longs métrages : projet de loi, résultats des relevés des films de Cannes, présentation à l'IBC.

En fait la CST cherche à se mobiliser sur le sujet et à mobiliser les exploitants depuis longtemps à propos des niveaux sonores. Elle cherche à motiver les mixeurs dans cette réflexion et à échanger avec notre groupe de travail.

Alain Besse rappelle que le ministère de la santé compte rédiger une loi concernant les niveaux sonores en diffusion publique. L'idée étant d'anticiper la loi afin d'éviter qu'elle soit trop contraignante pour le cinéma. Le ministère de la santé et le corps médical s'inquiétant de l'influence des basses fréquences sur la santé, tout comme les ondes électromagnétiques.

A noter qu'actuellement dans la mesure R128 il y a un filtre R2LB et que les basses ne sont pas prises en compte. A revoir.

Cette année à Cannes Alain Besse a passé plusieurs nuits à mesurer les niveaux des films qui étaient diffusés dans la journée. Les relevés ont été transmis au ministère de la santé qui semble à la suite de cela estimer que les niveaux sonores au cinéma ne sont pas dangereux et ne seraient pas concernés par la loi (si j' ai bien compris...) En fait, ces mesures ont permis de démontrer au Ministère que le cinéma n'était pas un lieu à risques élevés. Pour l'instant, les salles seront visées par la loi, mais comme les niveaux exigés ne seront pas atteints, ou très exceptionnellement, cette loi ne devrait pas poser de problèmes aux salles. Cela restera à valider lorsque nous aurons le texte définitif.

J'entends parler de préparation de séance et de TMS. Je pose la question :

- Qu'est-ce que les TMS ?
- C'est un logiciel de gestion des séances et des salles cinéma".

En gros cela remplacerait les projectionnistes ?

Le TMS ou Theater Management System est un logiciel intégré au réseau qui permet de piloter tous les équipements de projection numérique (et parfois des salles 35 mm), d'un multiplex. Cela inclut les serveurs locaux qui eux mêmes envoient des actions d'automatisation aux projecteurs, lumière, son....

Ce logiciel permet donc de prévoir à quel niveau sera diffusé un programme. Il est la suite informatique des automates à diodes des années 70-80 en 35 mm. Il automatise les fonctions de gestion technique des séances. Le niveau sonore est un des paramètres prédéfini à la main par le technicien qui le programme en début d'exploitation de chaque film. La valeur de niveau peut toujours être reprogrammée à tout instant.

L'intervention manuelle est possible mais à la séance suivante le niveau reviendra sur ce qui a été programmé dans le logiciel.

– Projets sur les évolutions de la Lettre de la CST:

Une participation des membres à la lettre est souhaité. Des comptes rendu a caractère technique seraient l' idéal.

– DCP SMPTE :

C'est un dossier en cours, à suivre dans le temps. 3 phases sont prévues. En fait on aura un nouvel empaquetage du DCP, intégrant plus de possibilités d'informations, notamment gestion du HDR, du HFR, etc..

Actuellement le DCP SMPTE pose principalement un problème d'affichage des sous-titres si les équipements en place ne sont pas à jour (projecteurs et serveurs des débuts du numérique, ou mises à jour non faites sur installations plus récentes). En terme d'audio, seuls les DCP SMPTE peuvent gérer l'Atmos. Cette mutation fait peur aux exploitants qui craignent de devoir changer leurs équipements. La CST les a rassurés cette semaine lors de leur congrès : 80% des salles au moins n'auront pas de problème, 15% devront faire une mise à jour, et peut-être 5% max devront remplacer leurs équipements. La CST édite un DCP Test pour que les exploitants vérifient leurs installations.

Vianney AUBE

vianney.aube@gmail.com